

Dans l'accès à la prévention et aux soins, le.la patient.e a le droit à :

- L'accès aux soins et au choix du médecin
- La non-discrimination
- Au respect de sa dignité, de sa vie privée et du secret des informations le.la concernant, au respect de ses croyances et convictions
- à participer à la décision médicale ou le consentement aux soins :
information sur son état de santé concernant ses investigations, traitements, action de prévention, l'utilité des soins, leurs urgences et conséquences, conditions de prise en charge ou dispense des frais etc.
- Le.la patient.e est en droit d'attendre un accueil bienveillant en règle générale en utilisant son prénom social et le respect du genre choisi.
- Si aucun examen n'est nécessaire, le.la patient.e n'a pas besoin de se déshabiller.
- Si un examen est nécessaire, le consentement du.de la patient.e est indispensable pour réaliser l'acte de soin et l'explication de l'examen par le.la professionnel.le de santé est nécessaire.
- Les patient.e.s ont le droit de ne pas répondre aux questions de professionnel.les de santé si elles n'ont pas de rapport avec l'objet de la consultation.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez-nous !



Notre site internet



Mathilde Loarec - Psychologue
Mylène Hue - Orthophoniste
Eloïse Durand - Psychologue
Pauline Loarec - Psychopraticienne

mloarec@arcenciel.espacetherapeutique.fr
hue.ortho@gmail.com
psy.durand@gmail.com
ploarec@gmail.com

Guide pour les Personnes concernées



Vos droits

Cette brochure est à destination de toutes les personnes concernées afin de rappeler vos droits.

Quelques données récentes :

- 72% des personnes trans, 44% des hommes gays ou bisexuels et 52% des femmes lesbiennes ou bisexuelles se sont sentis mal à l'aise dans leur parcours de soin.
- En 2018, 55% des personnes trans retardent leurs consultations par peur de manque de connaissances des soignant.e.s.
- 18% des personnes LGBT+ et 36% des personnes trans déclarent avoir subi de la discrimination dans leur accès à la santé.

Vos droits



17 mai 1990

Homosexualité retirée de la liste des maladies mentales.

15 septembre 1999

Reconnaissance des couples du même sexe en concubinage. Ouverture du PACS aux couples homosexuels et hétérosexuels.

En 2005

Le 17 mai devient la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

8 février 2012

La France est le premier pays du monde à retirer la transidentité de la liste des maladies mentales.



6 août 2012

Loi contre les discriminations transphobes.

23 avril 2013

Loi permettant le mariage aux personnes de même sexe. Cela entraîne une augmentation des droits notamment pour la succession, et l'adoption.

18 novembre 2016

Loi de modernisation de la justice simplifiée : changement de prénom et d'état civil.

27 avril 2017

Loi contre les propos injurieux et diffamatoires en raison de l'identité de genre.

25 mai 2019

Le trouble de l'identité de genre est retiré de la liste des maladies mentales de l'OMS.

2 août 2021

Couple du même sexe comme parents sur l'acte de naissance dès la naissance pour la PMA en France et la PMA et GPA à l'étranger.

11 mars 2021

L'Union Européenne est déclarée zone de liberté LGBTIQ afin de rappeler à l'ensemble des pays l'importance de protéger et promouvoir l'égalité pour tou.t.e.s.

29 septembre 2021

Loi bioéthique : accès à la procréation médicalement assistée (PMA) pour les couples de femmes, les femmes non mariées et l'autoconservation des gamètes pour tou.te.s.

11 janvier 2022

La France est l'un des premiers pays au monde à supprimer des critères d'orientation sexuelle pour donner son sang.

31 janvier 2022

Loi interdisant toutes pratiques qui auraient pour but de modifier l'orientation sexuelles ou l'identité de genre d'une personne.

